
DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 1
Membres votants : 13

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juillet 2023

Le trois juillet deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 27 juin 2023

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Hubert COLLAVET

Absents : Pascal PERRIER (donne pouvoir à Hervé ALOTTO), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Christine CAVARRETTA

DEL2023_053 : Lecture publique - Règlement intérieur de la bibliothèque municipale

Le règlement intérieur d'une bibliothèque a pour objectif de codifier les rapports entre la structure et ses usagers. Il énumère le fonctionnement et les modalités d'utilisation du service, ainsi que les droits et les devoirs de l'usager.

Le dernier règlement intérieur date de 2015. La prise en compte de l'évolution des usages, des publics et des services qui leur sont proposés impose à la collectivité de revoir le règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

Vu la commission culture du 27 juin 2023 ;

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le nouveau règlement intérieur de la bibliothèque municipale annexé à la présente délibération.

Modalités de vote : 13 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire

Christine CAVARRETTA
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 10 JUL. 2023
Publié le : 10 JUL. 2023